Zeitschrift: Technique agricole Suisse

Herausgeber: Technique agricole Suisse

Band: 56 (1994)

Heft: 1

Rubrik: Prévention des accidents

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 28.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

La sécurité des ponts roulants agricoles

D. Bärtschi, SPAA, Schöftland

On trouve de plus en plus de ponts roulants dans les bâtiments agricoles. Ils facilitent bien des transports internes. Le dos est moins sollicité et les poumons – il se dégage moins de poussière – sont moins irrités. Cependant, toute installation technique comprend également des dangers. Cet article décrit les principales exigences de sécurité pour prévenir les accidents.

La statique du bâtiment ainsi que du pont roulant doit résister aux contraintes maximales. Pour évaluer le bâtiment, il faut faire appel à un professionnel. Le constructeur doit garantir une stabilité suffisante de l'installation.

Pour l'accès à la cabine de commande, il faut construire un accès sûr sous forme d'escaliers. On doit pouvoir en empêcher l'accès par des enfants et des tiers. Les endroits où les chutes sont possibles seront être protégés par des balustrades. Ceci est également valable pour des ouvertures dans le sol. Des exemples de protection sont représentés dans la brochure SPAA n°9 «bâtiments agricoles sûrs».

Cabine

La cabine doit être entourée d'une balustrade. Celle-ci y comporter a un bord à hauteur de poitrine, une filière intermédiaire ainsi qu'une plinthe. Les endroits de coincement, en particulier aux alentours de la cabine, doivent être évités dès la conception. Si ceci n'est pas possible, il faut placer une protection (p. ex. grillage). Un dispositif de descente de secours sera prévu (p. ex. échelle de corde). Un bon éclairage s'avère indispensable dans les bâtiments sombres.

Les leviers et pédales doivent être placés logiquement et facile d'accès; ils seront marqués visiblement et de manière durable. Le mouvement de commande doit être cohérent avec leur effet (ex: baisser la commande = baisser la griffe). Lorsqu'on lâche les commandes, elles reviendront d'elles même en position neutre et provoquer l'arrêt de la machine.



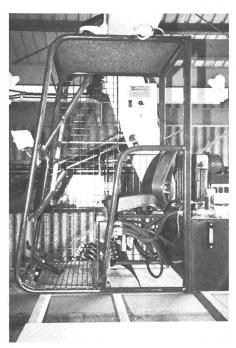
Pour l'accès à la cabine des ponts roulants, il faut prévoir un escalier.

L'hydraulique et la mécanique

Actuellement, une bonne partie des ponts roulants est hydraulique. Pour éviter les conséquences dangereuses d'une rupture de conduite, le constructeur prévoira un équipement de sécurité adéquat, par exemple: des soupapes antiretour prévues à cet effet. Les conduites situées à proximité du poste de commande seront placées ou

couvertes de telle manière que la personne ne soit pas mise en danger par le liquide lors d'une rupture de conduite. Les treuils, les palans et les poulies demandent un guidage sûr du câble. Le câble ne doit pas pouvoir s'abîmer. L'installation sera équipée d'une sécurité contre les surcharges. L'interrupteur général doit pouvoir être cadenassé, pour éviter une mise en marche intempestive lors des travaux de réparation et d'entretien. Les extrémités des rails seront pourvues d'arrêt ou d'interrupteur de fin de course.

Tout pont roulant sera accompagné d'un mode d'emploi complet et facilement compréhensible. Sur la grue ellemême doit figurer une plaque type comprenant l'année de fabrication, le type et la capacité de charge. L'installation devrait être contrôlée au moins tous les 2 ans par un professionnel et entretenue si besoin est. A l'avenir, la sécurité des ponts roulants sera également normée à l'échelle européenne.



Le conducteur du pont roulant est suffisamment protégé dans une telle cabine.



Dans les bâtiments équipés de ponts roulants, les dévaloirs peuvent être équipés d'un entonnoir qui évite les chutes et facilite le déchargement du foin.

12